

## Communiqué de presse

## Réaction des AFC à la suspension administrative du directeur de l'Immaculée Conception de Pau

Éducation - Famille - Société

Contact presse:
Benoît Hautier
01 48 78 82 72 – 07 66 42 72 33
b.hautier@afc-france.org

28 place Saint Georges Paris, 750009 www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateur et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET: 784 408 825 00015

APE: 9499Z

Les Associations Familiales Catholiques déplorent et s'inquiètent de la suspension administrative prononcée à l'encontre du directeur de l'établissement scolaire de l'Immaculée Conception de Pau.

L'arrêté de suspension du directeur porte sur le non-respect de la laïcité, alors que la Loi reconnait aux établissements catholiques sous contrat un caractère propre et qu'il n'est donc pas anormal que des activités à caractère confessionnel soient proposées aux élèves

Cette mesure interroge, quant à la volonté de dialogue des rectorats avec les établissements scolaires catholiques sous contrat d'association avec l'Etat.

Plusieurs établissements de ce type ont fait l'objet de campagnes de dénigrement et d'inspections souvent peu respectueuses de leur caractère propre, ces derniers mois. Il s'agit souvent d'établissements d'excellence qui semblent servir de boucs émissaires à une volonté d'aligner les établissements sous contrat sur les établissements publics.

Les AFC demandant que la paix scolaire soit préservée et que les familles continuent de disposer d'un libre choix réel entre les différents types d'enseignement.

## A propos

Depuis 1905, les AFC portent la voix des familles. En 2023, elles regroupent/comptent 50 000 familles adhérentes réparties sur l'ensemble du territoire français, y compris outre-mer, et constituent un réseau de 280 associations regroupées en 71 fédérations départementales au sein de la Confédération nationale. Ce réseau agit pour les familles localement et nationalement avec :

- Des **rencontres avec les décideurs politiques** (ministres, parlementaires, élus locaux...), pour porter la voix de toutes les familles.
- Des **services concrets** aux familles dans les domaines de l'éducation, la consommation, la conjugalité, la santé.....
- Des **centaines de représentations** auprès des institutions, des décideurs économiques ou du système de santé



## Communiqué de presse

Les AFC sont fondées sur la pensée sociale de l'Église qui définit la famille comme la cellule de base de la société.

La Confédération Nationale des AFC (CNAFC) est membre de l'**UNAF** (Union Nationale des Associations Familiales) depuis sa création, en 1945.

Elle représente la famille au sein du **CESE** (Conseil Économique Social et Environnemental) et est membre du **HCFEA** (Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age).

Depuis 1987, la CNAFC est agréée comme association nationale de **défense des consommateurs**. En 2022, on compte 24 antennes locales de consommation aidant les consommateurs dans les litiges qu'ils rencontrent avec les entreprises. La CNAFC est membre fondateur de la Fédération des AFC en Europe, la **FAFCE**, créée en 1997. Avec 27 organisations membres issues de 21 pays européens, elle est une force de proposition positive pour la famille auprès des institutions européennes.

LA CNAFC est reconnue *d'utilité publique* depuis 2004.

Elle dispose depuis 2008 de l'agrément national d'association d'usagers du système de santé et, depuis 2010, de l'agrément « *jeunesse et éducation populaire* ».